

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

MAIRIE
de
NEUILLY LE RÉAL

☎ 04 70 43 81 47

Fax 04 70 43 83 50

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 14/01/2011	L'an deux mil onze, Le vingt janvier à vingt heures,
Date d'affichage 14/01/2011	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 14
Présents 12
Votants 14

Étaient Présents : MM. GONNOT, GARNIER, BAUDOIN, Mme BARON, M. GALLAUD, Mme CLAYEUX, M. STYRANEC, Mmes VIDAL, GUITTON, DE CHACATON, MM. CHABERT, LEFEBVRE formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :

M. DUPUIS a donné pouvoir à Mme BARON,
M. FIGERE a donné pouvoir à M. GARNIER,

Mme DE CHACATON est élue secrétaire de séance.

RCEA

Monsieur le Maire rappelle que chacun, de façon personnelle, peut donner son avis concernant la RCEA sur le site du débat public (contact@debatpublic-rcea.org).

Il propose de prendre une délibération demandant que l'aire de service soit réalisée simultanément avec les travaux de la RN7, en complément de celle prise en novembre 2010.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de prendre la délibération suivante :

Le Conseil Municipal indique sa satisfaction que l'échangeur avec la RN7 à Toulon sur Allier soit incorporé au dossier du débat public concernant la mise en concession de la RCEA.

Il exprime sa stupéfaction lorsque les services de l'État indiquent, qu'un aménagement provisoire sera réalisé pour rejoindre le rond point du Larry, et que cet aménagement sera enlevé lorsque la mise à deux fois deux voies de la RN7 sera réalisée au Nord de Bessay sur Allier.

Cela voudrait dire qu'une fois de plus, la solution de faire et refaire serait privilégiée à une solution de bonne gestion et de réduction des coûts sur le long terme.

La non réalisation de l'échangeur RN7/RCEA avec la mise à deux fois deux voies de la RCEA provoquerait le report aux calendes grecques de l'aire de service.

Alors qu'au contraire cette aire devrait être réalisée au plus tôt, tellement le besoin est important. Cette réalisation permettra également à Moulins Communauté de lancer les études nécessaires à la création d'une ZAC sur

les terrains dont elle est propriétaire.

Lorsque le Viaduc de Millau a été mis en concession, l'Etat s'était engagé à réaliser l'accès à ce Viaduc. Cela a été réalisé dans les délais.

Le Conseil Municipal demande que :

- l'échangeur RN7/RCEA ainsi que l'aire de service soient réalisés par le concessionnaire simultanément à la mise à deux fois deux voies de la RCEA,
- l'État réalise simultanément les travaux de la RN7 à la RCEA et la mise à deux fois deux voies de la RN7 au sud de Bessay sur Allier.

Pour extrait conforme,
Le Maire

